



Jean SARRAMEA et Alice GRIOTIER

Sujets proposés, au choix :

- 1—Une étude sur le tourisme : géographie d'une région, d'un site ou d'un espace transfrontalier. On analysera les facteurs d'attraction, l'origine des touristes, les impacts des activités sur le paysage.*
- 2—Avec la construction européenne et la décentralisation, l'Etat n'est plus le seul acteur de l'aménagement du territoire dans lequel les collectivités locales jouent un rôle. Construisez un projet innovant d'aménagement du territoire.*
- 3—Une étude de volcanologie prenant en compte les espaces humanisés et les risques.*

Le jury prendra en compte les dimensions humaine et culturelle. Le croisement de deux sujets est autorisé.
Seront appréciés les supports cartographiques et iconographiques étayant l'argumentation.

Les travaux, rédigés en français, peuvent être individuels ou élaborés par groupes de deux élèves au maximum.
Présentés sur support informatique (.doc, .pdf, .jpeg), de format A4, police 12 Times New Roman, ou sur papier, ils ne dépasseront pas dix pages.
Ils devront être authentiques et porteront, en majuscules d'imprimerie, les nom et prénom de l'élève, les coordonnées de l'établissement et la signature du professeur.

Pour tout renseignement complémentaire, ou pour obtenir le règlement complet du concours
contacter le Secrétariat national de l'AMOPA : amopa.courriel@orange.fr 01 45 54 50 82.

Ces informations seront disponibles sur le site internet national (www.amopa.asso.fr) à partir d'octobre 2022.

DATE DE RETOUR DES COPIES
avant le :

15 mars 2023

ADRESSES DE RETOUR DES COPIES :

A M O P A Prix de Géographie
30 avenue Félix-Faure
75015 PARIS

amopa.courriel@orange.fr

